RESEAU DES FONDATIONS ET INSTITUTIONS DE RECHERCHE POUR LA PROMOTION DE LA CULTURE DE LA PAIX EN AFRIQUE

RAPPORT D'ACTIVITE

2017-2018

PAR

JEAN-NOEL LOUCOU

SECRETAIRE EXECUTIF

LUANDA (ANGOLA)

21 SEPTEMBRE 2019

INTRODUCTION

Le Réseau des Fondations et Institutions de recherche pour la promotion de la culture de la paix en Afrique (en abrégé REFICA) a cinq années d'existence. Créé le 21 septembre 2013 à Addis-Abeba, il a commencé à fonctionner effectivement à partir de 2014, après sa première assemblée tenue à Yamoussoukro, à l'occasion de la célébration des 25 ans du concept de culture de la paix.

Le réseau compte à ce jour 44 fondations et institutions de recherche d'Afrique, d'Europe et des États-Unis. Il a pour objet de coordonner les actions des fondations et des institutions de recherche, afin d'assurer une vision et des pratiques communes et la mutualisation des ressources et des moyens d'action, pour la promotion de la culture de la paix en Afrique. Il doit contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action de Luanda ainsi qu'à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, au Programme intersectoriel de l'UNESCO sur la culture de la paix, à l'Agenda de développement post 2015.

Deux rapports d'activité, pour les années 2014-2015 et 2015-2016, ont été déjà produits et approuvés par les assemblées générales du Réseau, tenues respectivement à Soyo et à Luena en Angola, en 2015 et 2016.

Le présent rapport rend compte de toutes les activités du Réseau pour les années 2017 et 2018. Il comporte trois parties consacrées respectivement à la mise en œuvre des recommandations de la dernière assemblée générale, au fonctionnement et aux activités du Réseau.

I. LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE

La dernière assemblée générale du Réseau qui s'est tenue le 13 décembre 2016 à Luena, en Angola, a arrêté quatre recommandations : l'existence juridique du Réseau, l'affiliation à l'UNESCO, le renforcement de la coopération avec l'UNESCO, le budget et les droits d'adhésion au Réseau

1.1. L'existence juridique du Réseau

La procédure est en cours auprès des autorités ivoiriennes. Les statuts doivent être amendés pour inclure deux commissaires aux comptes et deux trésoriers. Ils seront alors approuvés et le récépissé d'autorisation délivré.

1.2. L'affiliation à l'UNESCO

La demande d'affiliation a été introduite, par une lettre du président du Réseau à la Directrice générale de l'UNESCO. Elle a été approuvée.

1.3. Le renforcement de la coopération avec l'UNESCO

Une correspondance officielle a été adressée à Madame la Directrice générale de l'UNESCO dans l'optique de renforcer la coopération avec l'UNESCO et son système de liaison, de prendre en compte certaines préoccupations financières du Réseau dans le budget quadriennal 2018-2021 de l'organisation onusienne.

1.4. Le budget et les droits d'adhésion

Un projet de budget d'un montant de 100 millions de francs CFA, soit environ 168 067 dollars US a été élaboré. Les droits d'adhésion des membres du Réseau sont fixés à 100 dollars US.

Il faut réactiver le comité pour la mobilisation des ressources qui n'a pas fonctionné malgré les relances du Secrétaire exécutif adressées aux membres désignés. Il faut également désigner les commissaires aux comptes et les trésoriers pour pouvoir ouvrir un compte bancaire.

II. LE FONCTIONNEMENT DU RESEAU

Quatre éléments d'appréciation sont pris en compte : les textes réglementaires, les réunions des organes du Réseau, l'adhésion de nouveaux membres, le fonctionnement du site Internet.

2.1. Les textes réglementaires

La dernière assemblée générale du Réseau à Luena avait discuté des Statuts et du Règlement intérieur. Ils devaient être mis en conformité avec les premières moutures adoptées lors de la réunion constitutive du Réseau. Il y a une autre contrainte, la mise en conformité avec la législation ivoirienne sur les associations, notamment la désignation de commissaires aux comptes.

2.2. Les réunions des organes du Réseau

L'Assemblée générale, selon l'article 11 des statuts, se réunit une fois tous les deux ans en session ordinaire. Elle devait se réunir en 2018, à l'occasion de la Biennale de Luanda. Celle-ci ayant été reportée en 2019, l'Assemblée se tiendra en marge des activités prévues pour cet événement.

Le Président du Réseau, M. Joao de Deus, directeur général de la Fondation Eduardo dos Santos (FESA), a eu une séance de travail avec le Secrétaire exécutif permanent, M. Jean-Noel Loucou, le 29 novembre 2018, à Abidjan. Le point a été fait sur les diligences arrêtées lors de la dernière rencontre des membres du Réseau, notamment la participation à la Biennale de Luanda, la coopération avec l'UNESCO, le financement des activités du Réseau.

2.3. L'adhésion de nouveaux membres

Huit (08) institutions ont fait des demandes d'adhésion au Réseau. Il s'agit de :

- L'Association internationale pour la paix et le développement en Afrique (Cameroun), présidé par M. Jean Vivien Habyarimana,
- La Fondation du Festival sur le Fleuve Niger (Mali), présidé par M. Mamou Daffé,
- Le Centre régional des arts vivants (Cerav), Burkina Faso, dirigé par le Délégué général Michel Saba,

- La Fondation Léopold Sédar Senghor (Sénégal), dirigée par M. Raphael Ndiaye,
- Le Groupe Martin Luther King (République Démocratique du Congo), dirigé par Dr. Christophe Nyambatsi Mutaka,
- La Fondation Henriette Dagri Diabaté (Cote d'Ivoire), dirigée par Madame Gisèle Aké
- La Fondation (Cote d'Ivoire) présidé par Dr. Gnamien Yao
- L'Institut Nelson Mandela (France), présidé par le Dr. Paul Kananura.

A ce jour, seul l'Institut Mandela a confirmé son adhésion. Les demandes des autres institutions sont en attente de confirmation.

2.4. Le site Web du Réseau

Le site web du Réseau des Fondations et Institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique (www.reseaupaix.org) est en ligne depuis le mois de septembre 2014 et a été rénové à partir de juin 2017. La gestion quotidienne de ce site web est assurée par le service des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix qui est dirigé par M. Frank Olivier Djamara. La refonte complète de ce site a bénéficié de l'expertise de M. Félix-Hervé Houphouët-Boigny, consultant web.

Le site a pour mission essentielle de diffuser toutes les informations sur les activités du Réseau en général et de ses membres en particulier. Il est entièrement bilingue (français et anglais) et dispose de compte en français sur les réseaux sociaux :

- Facebook avec 223 abonnés (www.facebook.com/reficafr)
- Twitter avec 33 abonnés (www.twitter.com/reficafr)
- YouTube avec 2 abonnés (https://www.youtube.com/channel/UCTI-LEXEEUM26pOWBlw?view as=subscriber).

Pour accroitre la visibilité du site, sont en préparation : la mise en plateforme collaborative entre les membres du Réseau pour le partage de leurs activités, la création d'une newsletter numérique et la création des pages en version anglaise sur Twitter, Facebook et YouTube.

Une mention particulière doit être adressée à M. David Adams du Réseau d'information pour une Culture de Paix (Culture of Peace News Network) qui

collabore régulièrement et de façon active au site du Réseau. Cet exemple devrait inciter les autres membres du réseau à en faire de même.

III. LES ACTIVITES DU RESEAU

Le Réseau a initié des activités scientifiques et culturelles et a participé à celles à laquelle il a été associé.

3.1. Les colloques et conférences

La Fondation Eduardo dos Santos (FESA), qui assure la présidence du Réseau a organisé une autre conférence internationale, après celle de Soyo en 2015. Elle s'est tenue, du 12 au 13 décembre 2016 à Luena (Angola) sur le thème : « Prévention des violences et promotion de la culture de la paix en période électorale en Afrique ».

Le président du Réseau, Joao de Deus Gomes Pereira a participé au diner-débat organisé par le CEPS, l'UNESCO et la Délégation permanente de la France auprès de l'UNESCO, sur le thème « Culture de la Paix, la Jeunesse et les processus électoraux » qui a eu lieu à Paris le 30 mai 2017. Il a présenté les conclusions de la Conférence internationale de Luena.

Le Secrétaire exécutif, Jean-Noel loucou a participé à la Conférence internationale de la Paix, du 26 au 28 septembre 2017, au siège de l'UNESCO à Paris. Cette conférence était organisée par l'Organisation mondiale des Bouddhistes (World Fellowship of Buddhists) et la délégation permanente du Royaume de Thaïlande auprès de l'UNESCO, sous l'égide du Vénérable Maitre Chin Kung, président de Pure Land Learning College Association et des Amis de Master Chin Kung à l'UNESCO. Le Secrétaire exécutif a présenté une communication sur le projet d'Ecole Panafricaine de la Paix et le dialogue interreligieux dans le processus de réconciliation nationale en Côte d'Ivoire.

Il a également été convié au colloque organisé par le Département Afrique de l'UNESCO et le Centre d'études diplomatiques et stratégiques (CEDS) sur le thème « La diplomatie, l'économie et la culture au service de la paix en Afrique », le 2 juillet 2018 au siège de l'UNESCO à Paris. Il a présenté l'initiative de l'Ecole Panafricaine de la Paix, soutenue par l'UNESCO, l'Union Africaine et le Gouvernement ivoirien.

La Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix a organisé un colloque international sur « L'œuvre de paix de Félix Houphouët-Boigny », du 18 au 20 octobre 2018, à Yamoussoukro. Cette rencontre scientifique a enregistré 115 participants venus du Benin, du Burkina Faso, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, du Ghana, du Kenya, du Mali, du Nigeria, du Sénégal, du Togo et de France.

La Chaire UNESCO pour la culture de la paix de l'université Félix Houphouët-Boigny a organisé un symposium international sur « Les mécanismes endogènes de résolution des conflits en Afrique », du 28 au 30 novembre 2018 à Abidjan. Le réseau était représenté par son président et son secrétaire exécutif.

3.2. Le Projet d'Ecole Panafricaine de la Paix

Ce projet est porté par la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix. Les textes organiques sont prêts ; un projet de budget de 2 millions de dollars a été élaboré. Une demande de classement de l'Ecole en centre de catégorie 2 de l'UNESCO a été faite. Le démarrage effectif est lié à la mise en place du financement sollicité.

3.3. Les publications

La Chaire UNESCO de l'université de Florence et celle de l'université Félix Houphouet-Boigny ont publié des études sur la culture de la paix et les mécanismes endogènes de prévention, de gestion et de résolution des conflits en Afrique de l'Ouest.

La Fondation Félix Houphouet-Boigny pour la recherche de la paix a consacré le numéro 5 de sa revue académique **Dialogue et Paix**, aux « défis sécuritaires en Afrique » et dans le numéro 6 publié en 2017, une étude sur « Les milices en Afrique ».

CONCLUSION

Le présent rapport soumis à l'appréciation de l'assemblée générale rend compte de toutes les activités du Réseau au cours de ces deux dernières années.

Malgré les difficultés récurrentes liées au manque criard de moyens financiers, le Réseau a pu entreprendre et mener à bien diverses activités scientifiques et culturelles. Mais cela n'a été possible que grâce à l'engagement de quelques fondations et institutions de recherche, notamment la Fondation Eduardo dos Santos, la Fondation Félix Houphouet-Boigny, les Chaires UNESCO des universités de Florence et Félix Houphouet-Boigny d'Abidjan.

Il faut une plus grande mobilisation de tous les membres du Réseau pour atteindre tous les objectifs et mettre œuvre de nouveaux projets pour la promotion de la culture de la paix en Afrique.

Le Secrétaire exécutif permanent

Jean-Noel LOUCOU